

Tome 58

fascicule 10

Décembre 1989

Abonnement 140 F — Le numéro 25 F

ISSN 0366-1326

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Siège social : 33 rue Bossuet, F 69006 LYON

Rédaction : R. ALLEMAND

Juridisme et mycologie : Le cas de *Lepiota ignivolvata*

Marcel Josserand

24 rue de la Part-Dieu, 69003 Lyon.

Dans le tome LXIV, 1948, p. 5, du *Bulletin de la Société mycologique de France*, et sous le titre « Notes critiques sur quelques champignons de la région lyonnaise (4^e série) », je décrivis comme espèce nouvelle une Lépiote du groupe des Fusisporae, fortement caractérisée, ne serait-ce que par son pied touché à la base d'une tache de couleur feu-orangé éclatant, n'apparaissant d'ailleurs assez souvent qu'après la récolte.

Je donnai à cette très belle espèce le nom significatif de *Lepiota ignivolvata* Bousset et Josserand, le premier de ces deux noms étant celui d'un collègue, décédé depuis, et à qui je devais d'avoir vu ce champignon pour la première fois. J'en énumérai les caractères aussi soigneusement que possible et j'en donnai un dessin, tant de son allure générale que de l'anatomie du piléo-révêtement et, bien entendu, de la spore. J'avais malheureusement négligé d'adjoindre à ma description et à mes dessins les quelques mots de latin qui étaient nécessaires pour permettre à cette belle Lépiote d'exister « légalement ».

On me le fit remarquer et, étant moi-même assez médiocre latiniste, ce fut notre savant et toujours obligeant collègue, Henri ROMAGNESI, lui latiniste éprouvé, qui me fournit les deux lignes de latin qui devaient donner vie à mon espèce. Ces lignes complémentaires parurent dans le numéro de janvier 1972 du présent *Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon*. L'omission réparée, l'espèce, désormais, existait.

Las ! Si j'avais bien indiqué que les sujets séchés se trouvaient dans mon herbier, je n'avais pas pris soin d'indiquer sous quel numéro ils y figuraient ! Nouveau cas d'invalidité : à peine ressuscitée, mon espèce replongeait dans le néant.

Sur ces entrefaites, notre Collègue italien Massimo CANDOUSSO, ayant en chantier une monographie du genre *Lepiota*, me fit savoir par l'aimable entremise de M. et de Mme RIOUSSET que, du fait de cette lacune, il ne pourrait introduire *Lepiota ignivolvata* dans sa monographie.

La large dispersion de cette Lépiote (on la trouve un peu partout, même si, partout, elle semble peu commune), la facilité avec laquelle on peut la distinguer des espèces voisines, ne pouvaient que faire regretter son absence éventuelle du travail de M. CANDOUSSO. Je m'empresse donc d'obtempérer et de fournir l'indication manquante.

Un seul problème : la description que j'ai publiée en 1948 est une description « compilative » des différentes récoltes qui ont passé par mes mains, mais je précise que toutes ces récoltes étaient remarquablement conformes et qu'il n'y a par conséquent aucun risque « d'hybridation descriptive ». Je pense donc, dans la présente note, pouvoir indiquer la série des numéros portés par mes successives fiches descriptives, puisqu'elles ont été fusionnées dans ma description de 1948. Pour la même raison, je vois mal qu'il y ait lieu de distinguer type et co-types.

Dieu veuille que ce pluralisme ne soit pas une nouvelle cause d'invalidité invoquée par de sourcilleux spécialistes du myco-juridisme. Si, d'aventure, *Lepiota ignivolvata*, pour des raisons ressortissant quelque peu à la casuistique, ne parvenait pas à avoir accès à la littérature, il resterait que cette belle Lépiote n'en continuerait pas moins à s'épanouir dans la Nature !

Voici donc les numéros de mes fiches descriptives, répétés sur les exsiccata de mon herbier :

- du 4 novembre 1945 : XX/91.
- d'août 1941 : XXI/3.
- du 20 juillet 1958 : XX/91, au verso.
- du 15 octobre 1964 : idem.
- du 15 octobre 1967 : XXIX/16.